



Une pente moins raide

Depuis 1996, les nouvelles ont rarement été bonnes côté démographie. Or, les dernières estimations de population nous montrent, non pas un territoire en croissance démographique, mais une région qui subit une variation de population moins négative que ce à quoi les dernières années l'ont habituée. Et deux MRC dont la population est en équilibre !



La population de l'Abitibi-Témiscamingue se chiffrait, en 2004, à 145 343 personnes. C'est 682 personnes de moins qu'en 2003 soit l'équivalent d'une baisse de - 0,5 % de la population. En comparaison, entre 2002 et 2003, la baisse était de - 0,8 % et de - 1,2 % à l'exercice précédent, celui de 2001-2002. La situation démographique s'est donc légèrement améliorée, et les variations sont moins prononcées que celles du difficile quinquennat 1996-2001.

La population des MRC de La Vallée-de-l'Or et de Témiscamingue n'a pas diminué durant la dernière année, atteignant le point d'équilibre en termes de variation. La MRC Rouyn-Noranda a connu une baisse de - 0,4 % de sa population et celle d'Abitibi de - 0,8 %. La MRC Abitibi-Ouest a connu la baisse la plus marquée, - 1,5 %. Si on compare les variations 2003-2004 à celles de 2002-2003, toutes les MRC ont vu leur situation s'améliorer ou demeurer plus ou moins stable. Quant au Québec, sa population affiche une mince croissance d'un dixième de point de pourcentage.

Un solde migratoire qui s'améliore

Le portrait démographique 2004, plus encourageant que les précédents, s'explique entre autres par un solde migratoire négatif moins important. Ce solde calcule la

différence entre les départs et les arrivées dans la région. Le solde de 2000-2001 était de - 2 765 personnes. Il s'est bonifié l'année suivante pour atteindre - 2 026 personnes. L'année 2002-2003 a affiché un solde migratoire de - 1 629 personnes et la dernière année a enregistré son meilleur solde depuis longtemps, - 963 personnes.

Solde migratoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 1998 à 2004

| Solde | Région |
|-----------|--------|
| 1998-1999 | -2 213 |
| 1999-2000 | -2 752 |
| 2000-2001 | -2 765 |
| 2001-2002 | -2 026 |
| 2002-2003 | -1 629 |
| 2003-2004 | -963 |

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance-maladie, 2004.

Une économie qui marque aussi des points

Comme la démographie et l'économie sont étroitement liées, plusieurs indicateurs économiques ont également marqué des points en 2004. Le taux de chômage, à 10,6 %, a offert sa deuxième meilleure performance en dix ans. Le taux d'emploi n'a, quant à lui, jamais été aussi élevé depuis 1994, avec 57,5 %. Les ventes de maisons poursuivent leur lancée, les mises en chantier de résidences neuves ont doublé et davantage de logements sont occupés. En espérant que 2005 tienne la cadence !

Consultez le www.observat.qc.ca pour des données 2004 par âge ou selon le sexe. Onglet Statistiques, section démographie.

Population et variation par territoire, Abitibi-Témiscamingue, 1996, 2001 à 2004p

| Territoire | 1996 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004p | Variation 2001-2002 | Variation 2002-2003 | Variation 2003-2004 |
|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Abitibi | 25 624 | 25 090 | 24 714 | 24 549 | 24 355 | -1,5 % | -0,7 % | -0,8 % |
| Abitibi-Ouest | 23 892 | 22 405 | 22 008 | 21 626 | 21 305 | -1,8 % | -1,7 % | -1,5 % |
| Rouyn-Noranda | 43 219 | 40 395 | 39 946 | 39 507 | 39 346 | -1,1 % | -1,1 % | -0,4 % |
| Témiscamingue | 18 272 | 17 838 | 17 691 | 17 477 | 17 478 | -0,8 % | -1,2 % | 0,0 % |
| Vallée-de-l'Or | 44 993 | 43 206 | 42 830 | 42 866 | 42 859 | -0,9 % | 0,0 % | 0,0 % |
| Région | 156 000 | 148 934 | 147 189 | 146 025 | 145 343 | -1,2 % | -0,8 % | -0,5 % |
| Québec | 7 246 896 | 7 396 990 | 7 445 745 | 7 492 333 | 7 542 760 | 0,7 % | 0,6 % | 0,7 % |

p: données provisoires. Source : Statistique Canada. Estimations de la population. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

La forêt comme un tout



Recommandant que le développement durable et la primauté des écosystèmes soient les valeurs premières qui encadrent l'aménagement forestier au Québec, le rapport de la Commission Coulombe propose un changement de paradigme et une « nouvelle » manière de penser la forêt, qui reflète les préoccupations de la population inquiète de sa pérennité.

L'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean sont les deux régions qui se sont le plus exprimées lors des audiences de la Commission Coulombe. Pas surprenant, puisque la forêt est au coeur de leur économie et de leur paysage. Ici, l'industrie forestière compte 7 700 emplois, dont 2 800 en exploitation. Quelque 280 entreprises oeuvrent dans ce secteur dont la main-d'oeuvre représente 11 % de l'emploi total de la région.

Les intérêts ou le capital ?

Alors qu'il semblait acquis que l'industrie forestière profitait uniquement des « intérêts » de ce que produit la forêt, la Commission nous apprend que le capital forestier du Québec, supposément intact, aurait été amputé tantôt de 5 %, de 8 % ou encore de 10 %. L'un des commissaires parle même de 18 % pour l'Abitibi-Témiscamingue. Autant de données qui suscitent de grandes inquiétudes au sein de la population et des organisations. Vivement les nouveaux calculs de

Évolution du volume moyen par tige résineuse, 1977 et 2002, décimètres cube

| | Volume par tige (dm ³ /tige) | | |
|-------------------------|---|------|-----------|
| | 1977 | 2002 | Variation |
| Mauricie | 184 | 152 | -17,4 % |
| Outaouais | 205 | 151 | -26,3 % |
| Abitibi-Témiscamingue | 169 | 107 | -36,7 % |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 166 | 104 | -37,3 % |
| Côte-Nord | 183 | 102 | -44,3 % |
| Québec | 170 | 110 | -35,3 % |

Notes : On parle ici du groupe SEPM (sapin, épinette, pin gris, mélèze). dm³ : décimètre cube.
Source : Rapport de la Commission Coulombe, p. 94.

possibilité forestière du gouvernement, disponibles en théorie d'ici deux ans !

Dans l'attente de ces calculs, la commission recommande que l'entrée en vigueur des prochains plans d'aménagement forestier soit retardée d'un an, soit en 2008, histoire d'avoir un portrait juste en main. Entre-temps, on recommande d'appliquer une réduction de 20 % sur le calcul du potentiel forestier théorique des résineux. Cette réduction devrait abaisser d'environ 15% les attributions de matière ligneuse garanties aux compagnies, et réduire concrètement la récolte d'environ 10 %, représentant un manque à gagner de quelque 3 millions de mètres cubes de matière première pour l'industrie.

La réduction de la récolte est nécessaire selon la commission, sans quoi on peut s'attendre à une pénurie de bois d'ici quinze ans. Elle mentionne, entre autres causes expliquant cette pénurie, les travaux sylvicoles qui ont été réalisés à hauteur de 2,76 milliards de dollars depuis 1970 au Québec et qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Le logiciel Sylva, qui calcule la possibilité forestière, comporterait aussi de graves lacunes.

La quantité et la qualité

Si l'on s'inquiète de la quantité de bois qu'il reste dans nos forêts, la qualité fait aussi l'objet de questionnements. Le tableau de gauche nous montre qu'en Abitibi-Témiscamingue, le volume moyen des résineux récoltés a subi une diminution de 36,7 % entre 1977 et 2002.

Quant au diamètre moyen des arbres récoltés, il est passé de 19 cm en 1977 à 16 cm en 2002 au Québec. Les arbres se font donc de plus en plus rares et sont coupés à une taille plus petite. Autant de données qui sont maintenant sur la table du gouvernement, qui a déjà commencé à réagir en nommant une sous-ministre à la mise en oeuvre des recommandations du rapport.

Parmi le lot de bois récolté dans la région*, 99 % du volume y demeure pour être transformé, soit plus de 7 millions de mètres cubes. Quelques chargements sont destinés aux régions de Montréal et de Chaudières-Appalaches. Et, inversement, parmi l'ensemble du volume de bois

Itinéraire du bois rond circulant en Abitibi-Témiscamingue (DR08), en m³, 2002

| Destinations des volumes récoltés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue (DR08) | |
|--|-----------|
| Mauricie | 2 479 |
| Estrie | 0 |
| Montréal | 5 068 |
| Ouraouais | 28 441 |
| Abitibi-Témiscamingue (DR08) | 7 083 600 |
| Chaudières-Appalaches | 20 033 |
| Total | 7 139 621 |
| Provenance des volumes transformés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue (DR08) | |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 70 165 |
| Ouraouais | 12 354 |
| Abitibi-Témiscamingue (DR08) | 7 083 600 |
| Total | 7 166 119 |

* : Le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue correspond, dans ce tableau, au territoire de gestion DR 08 du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP). Il inclut 84 % du territoire forestier productif et accessible de l'Abitibi-Témiscamingue et 61 % de celui du Nord-du-Québec. Source : *Portrait forestier des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec*, MRNFP, 2004.

développement durable

transformé dans la région, 99 % provient d'ici et quelque 70 000 m³ sont importés du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 12 000 m³ de l'Outaouais.

Une forêt comme un pays

La taille de la forêt témiscabitiennaise, avec ses 37 465 km², s'étend sur une superficie plus grande que des pays comme la Belgique ou les Pays-Bas. Quant à la forêt québécoise et ses 300 000 km², c'est plutôt à la taille de l'Italie qu'elle peut se comparer. Dans la balance commerciale du Québec, le secteur forestier est celui qui revêt la plus grande importance, et sans lui, l'économie québécoise vascillerait.

Principales entreprises forestières présentes en Abitibi-Témiscamingue, 2003

| Principales entreprises forestières | Emplois |
|---|---------|
| Abitibi-Consolidated (Amos) | 265 |
| Abitibi-Consolidated-scierie (Champneuf) | 100 |
| Abitibi-Consolidated-scierie (Senneterre) | 124 |
| Commonwealth Plywood-scierie (Belleterre) | 47 |
| Commonwealth Plywood-déroutage (Tee-Lake) | 105 |
| Commonwealth Plywood-déroutage (Belleterre) | 62 |
| Commonwealth Plywood-scierie (Tee-Lake) | 73 |
| Domtar Inc. (Malartic) | 110 |
| Domtar Inc. (Val-d'Or) | 186 |
| Industries Norbord-panneaux (Val-d'Or) | 155 |
| Industries Norbord (Senneterre) | 198 |
| Industries Norbord (La Sarre) | 175 |
| Industries Norbord-panneaux (La Sarre) | 170 |
| Matériaux Blanchet Inc. (Amos) | 158 |
| Scierie Gallichan Inc. (Launay) | 100 |
| Scierie Landrienne Inc. (Landrienne) | 145 |
| Tembec Inc.-cellulose (Témiscaming) | 634 |
| Tembec Inc. (Béarn) | 146 |
| Tembec Inc. (La Sarre) | 153 |
| Tembec Inc.-scierie TKL (Témiscaming) | 56 |
| Tembec Inc. (Taschereau + La Sarre) | 150 |
| Tembec Inc.-Temlam (Ville-Marie) | 159 |
| Temboard (Témiscaming) | 182 |
| Temcell (Témiscaming) | 53 |
| Unibord Canada Inc. (Val-d'Or) | 265 |

Source : Luc Blanchette, *Avis sur l'industrie du bois-d'oeuvre en Abitibi-Témiscamingue*, RHDCC, 2003.

Petite histoire du développement durable

Le gouvernement du Québec, propose, dans le cadre de la consultation publique qu'il tient présentement, la définition suivante du développement durable : « **Processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement** ». Le concept de développement durable prend racine dans les années 1980 et doit sa définition originale aux travaux de la Commission Brundtland, en 1987. On parlait alors plutôt de développement soutenable : « **Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.** » Voici quelques dates clés qui ont marqué son histoire.

1960 – La conférence de Rome. Elle dénonce le danger que représente une croissance économique et démographique exponentielles du point de vue de l'épuisement des ressources, de la population et de la surexploitation de la nature.

1972 – La conférence de Stockholm. Elle introduit un modèle de développement économique compatible avec l'équité sociale et la prudence écologique, basé sur la satisfaction des besoins plutôt que sur une augmentation incontrôlée de l'offre. Naissance du concept d'écodéveloppement, ancêtre du développement durable.

1987 - Le rapport de la Commission Brundtland. En 1983, les Nations Unies ont créé la Commission mondiale de l'environnement et du développement (Commission Brundtland) et l'ont chargé d'examiner les principaux problèmes de développement et d'environnement, proposant à la communauté mondiale des moyens de les régler. Madame Gro Harlem Brundtland, alors première ministre de la Norvège, a été nommée présidente de la Commission, qui a commandé 75 études spécialisées et publié en 1987 son rapport final, *Notre avenir à tous*.

1992 – La conférence de Rio. Elle amène les quelque 170 pays présents à adopter la déclaration de Rio et ses 27 principes, de même que le programme d'Action 21, qui constitue la charte du développement durable, avec ses 2 500 propositions de changement. Des conventions sur la biodiversité, le changement climatique et la désertification sont signées.

1997 – La conférence de New York. Cinq ans après la conférence de Rio, l'assemblée générale de la conférence de New York constate que la mise en oeuvre du programme Action 21 a été un échec relatif. Les chefs d'état ne s'entendent pas sur une déclaration politique commune.

1997 – Le protocole de Kyoto. Il fixe, pour les pays développés, des objectifs chiffrés et juridiquement contraignants quant à la réduction ou à la limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre. Il a été ratifié par une centaine de pays.

2002 – La conférence de Johannesburg. Ce sommet mondial sur le développement durable avait pour objectif de dresser le bilan de la mise en oeuvre des engagements pris dix ans auparavant à Rio. Les 180 états présents ont signé la déclaration de Johannesburg sur le développement durable et ont entre autres convenu de stabiliser le rythme de disparition des espèces d'ici 2010.

Mesurer l'emploi



Jusqu'à tout récemment, les personnes à la recherche de données sur la main-d'oeuvre à l'échelle des MRC trouvaient bien peu à se mettre sous la dent, outre le recensement de Statistique Canada disponible... tous les cinq ans. Plus maintenant !

L'Institut de la statistique (ISQ) vient d'élaborer une nouvelle méthode de calcul du nombre de travailleurs accompagné d'un taux de travailleurs par MRC pour pallier à cette lacune commune à toutes les régions du Québec. Elle tire les données des déclarations de revenu des particuliers de Revenu Québec, sur une base annuelle. Les données concernent les travailleurs âgés entre 25 et 64 ans et sont ventilées par tranches d'âge de dix ans. Les personnes âgées entre 15 et 24 ans ainsi que celles âgées de 65 ans et plus ont été volontairement retirées de l'échantillon pour plus de fiabilité et pour pouvoir les comparer avec celles du recensement et de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Elles ne s'en éloignent d'ailleurs en général que par quelques points de pourcentage. Les nouvelles données de l'ISQ ne sont pas tirées d'un échantillon, mais concernent 100 % de la population produisant un rapport d'impôts, ce qui représente 91 % de la population de 15 ans et plus.

Le nombre de travailleurs se rapproche de la notion de population occupée à laquelle on est habitués. Il s'agit du nombre de contribuables âgés entre 25 et 64 ans ayant déclaré un revenu d'emploi ou d'entreprise. Le taux de travailleurs, même si son calcul diffère méthodologiquement, est une mesure comparable au taux d'emploi. Il s'agit du nombre de travailleurs divisé par la population totale âgée entre 25 et 64 ans. Les deux nouvelles données de l'Institut de la statistique sont au stade expérimental et on verra si elles réussiront l'épreuve du temps. Elles ne viendront jamais remplacer celles fournies par le recensement ou l'EPA, mais plutôt offrir, annuellement, un aperçu de la situation de la main-d'oeuvre.

Pour l'Abitibi-Témiscamingue, le tableau nous montre que les MRC et la région ont connu une variation positive de leur nombre et de leur taux de travailleurs entre 2000 et 2002. Les MRC Rouyn-Noranda et Témiscamingue sont celles où le taux de travailleurs a été le plus enviable entre 2000 et 2002.

Nombre et taux de travailleurs, 25-64 ans, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2000-2002

| MRC | 2000 | | 2001 | | 2002e | | Variation 2002/2000 | |
|-----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------------------|---------------------|
| | Nombre | Taux % | Nombre | Taux % | Nombre | Taux % | Nombre % | Taux en points de % |
| Abitibi | 9 235 | 67,0 | 9 032 | 65,7 | 9 366 | 68,4 | 1,4 | 1,4 |
| Abitibi-Ouest | 7 578 | 62,2 | 7 375 | 61,2 | 7 570 | 63,4 | -0,1 | 1,2 |
| Rouyn-Noranda | 15 482 | 67,6 | 15 240 | 67,5 | 15 798 | 70,4 | 2,0 | 2,8 |
| Témiscamingue | 6 529 | 68,2 | 6 394 | 66,8 | 6 586 | 68,7 | 0,9 | 0,5 |
| Vallée-de-l'Or | 15 838 | 64,6 | 15 551 | 64,1 | 16 105 | 66,4 | 1,7 | 1,8 |
| Abitibi-Témiscamingue | 54 700 | 65,9 | 53 600 | 65,2 | 55 400 | 67,7 | 1,3 | 1,8 |

Note : e=estimations. Les données sont aussi disponibles pour 1998 et 1999.

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_08/region_08_00.htm au bas de la page pour les tableaux.

http://www.stat.gouv.qc.ca/clacon/stat_fiscales.pdf pour le document méthodologique de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Revenu Québec, compilation spéciale, 2004.

Sorti des presses



Léger Marketing. *Étude en souscription auprès des commissions scolaires du Québec*, 2004.

Zins Beuchesne et associés. *Portrait et valeur économique et touristique des terrains de golf publics et des clubs de golf semi-privés du Québec*, Tourisme Québec, 2002.

Institut de la statistique du Québec. *La situation démographique au Québec, bilan 2004*.

Centre local de développement d'Abitibi. *Actes du mini colloque - Doit-on laisser mourir des villages*, 2004.

Commission Coulombe. *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise - Rapport et résumé*, 2004.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, 2004.

Simard, Paule ; Beaulé, Guillaume ; Dupuy, Stéphane, etc. *La dynamique communautaire dans les quartiers ruraux de la Ville de Rouyn-Noranda - Synthèse et portraits des 13 quartiers*. ADRLSSSAT, CLSC, Ville R-N, Ville en Santé, 2004.

Robitaille, Robert. *Le portrait agroenvironnemental de l'Abitibi-Témiscamingue*, MAPAQ, Centre de services de La Sarre, 2001.

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue. *Préoccupations régionales du monde agricole en Abitibi-Témiscamingue*, 2004.

Dagenais, Hélène. *Portrait des besoins et des services - Les personnes ayant des incapacités dans la région de l'A-T*, LAREPPS et UQAM, 2004.

Hyperliens vers ces documents :
www.observat.qc.ca/trouvailles.htm



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca

Agentes de recherche :

Lili Germain : lili@observat.qc.ca

Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Tirage : 650 exemplaires